



Démarches pour un test de paternité

Par **sylvie2602_old**, le **13/11/2007** à **19:12**

bonjour, rnje suis séparée de mon ex conjoint depuis 2 ans. Celui ci venait chez moi régulièrement, nous avons eu des relations intimes régulièrement. Je suis tombée enceinte de lui. Il voulait que je me fasse avorter ce que j'ai refuser. J'ai décider de garder l'enfant. Suite à ma decision, il m'a dit vouloir faire le test de paternité. Ce que j'ai accepter à la seule condition que cela soit fait dans les normes (par un tribunal). Hors aujourd'hui l'enfant est né. Et le papa ne donne aucuns signes de vie. Donc, je suis décidée a faire les demarches à sa place pour le test. Je souhaiterais savoir quels sont les demarches a effectués? A quel age de l'enfant le test est effectué? Et comment? rnje souhaiterai savoir aussi si je peux demander que le père n'est aucune autorité parental sur l'enfant. et surtout au niveau de certains membres de sa famille ou je ne souhaite pas de contact avec mon fils notamment sa soeur et sa mere.rnJe vous remercie d'avance pour vos réponses.